
Date de Convocation

20/05/2026

Date d’Affichage

20/05/2026

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 19

Présents 16

Votants 19

OBJET :

**Création d’un emploi
non permanent pour
faire face à un
accroissement
temporaire d’activité –
agent d’entretien des
locaux et de
restauration**

L’an deux mille vingt-six, le 27 août à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Xavier GIRARD, Maire d’Ennevelin

Etaient présents : Xavier GIRARD, Aurore AUVERT, Olivier DUBREUCQ, Valérie DEVENDEVILLE, Fabrice DALLA COSTA, Emilie VANDERBAUWEDE, Eric LAUWAGIE, Jean-Michel HAVEZ, Amadou DRAME, Hélène FOUACHE, Isabelle RAUWEL, Anne DAMIE, Chloé BRADIER, Maxime POUSSET, Florence MAMPAEY, Pernelle VANUXEM

Absents ayant donné procuration : Olivier TYTGAT, Manuel DELMOTTE, Nicolas CASTANO

Secrétaire de séance : Pernelle VANUXEM

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que l’article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d’agents contractuels pour un accroissement temporaire d’activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Monsieur le Maire expose que, suite à la réinternalisation de l’ensemble des bâtiments pour le service d’entretien des locaux, et suite à la mise en place d’un mobilier de self au restaurant scolaire prévu pendant les vacances d’automne 2026, un temps d’adaptation sera nécessaire afin d’affiner l’organisation interne du personnel. Un renfort temporaire semble de fait nécessaire.

Aussi, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l’unanimité :

De créer, à compter du 1er novembre 2026, un emploi non permanent à temps non complet sur le grade d’adjoint technique, dont la durée hebdomadaire de service est de 20/35ème.

Fait et délibéré à Ennevelin, le 27 août 2026

Le Maire, Xavier GIRARD



Secrétaire de séance
Pernelle VANUXEM

